

La Lega dei Ticinesi: Vers l'intégration?

Oscar MAZZOLENI

Résumé

L'objectif de cet article est de rendre compte du processus d'intégration de la Lega dei Ticinesi dans la démocratie de concordance. Le processus d'intégration de ce mouvement populiste se manifeste au niveau organisationnel, des formes d'action, mais aussi sur le plan de la participation au système politique et des rapports qu'elle établit avec le premier parti du canton. Ainsi, à l'intérieur de la Ligue, une aile pragmatique s'est développée à côté de l'aile radicale originaire. Toutefois, ce processus d'intégration présente ses limites dans la structure du parti qui laisse toujours beaucoup de marge d'action au président de la Lega, dans la nature de la coalition gouvernementale et dans les incertitudes liées à la perception de la crise économique du canton.

Introduction

L'étude des mouvements et des organisations politiques populistes et d'extrême-droite en Suisse ne s'est constituée en problématique de recherche que dans le courant de ces dernières années (Saint-Ouen 1986; Altermatt et al. 1994; Altermatt et Kriesi 1995). L'un des principaux intérêts de ces recherches est de comprendre l'impact de ces mouvements sur le système politique. Dans cette perspective, j'aimerais, ici, rendre compte de l'évolution de la Ligue des Tessinois et de sa relation avec le système politique tessinois, en essayant de m'interroger plus particulièrement sur son processus d'intégration dans la démocratie de concordance. Autrement dit, je vise à comprendre dans quelle mesure la Ligue des Tessinois participe désormais d'un style politique dominant propre à une démocratie de concordance, style qu'on peut définir comme "une stratégie d'intégration qui cherche à éviter les conflits, s'oriente vers les compromis et prône les solutions négociées aux problèmes posés" (Kriesi 1995: 207).

La Ligue des Tessinois, fondée en 1991, peut être considérée à bien des égards comme un exemple de mouvement populiste au même titre qu'une série de phénomènes qui se sont développés en Europe entre les années '80

et '90 (ligues régionales en Italie, Front national en France, etc.). En avril 1991, elle totalise 11,9% des suffrages lors des élections au Conseil d'Etat et 12,7% lors des élections au Grand Conseil. Malgré des hauts et des bas lors des élections communales de 1992 et 1996 et des élections fédérales de 1991 et 1995, la Ligue atteint 20,1% des suffrages aux élections au Conseil d'Etat et 18,1% aux élections au Grand Conseil en avril 1995. En 1999 elle se renforce au Conseil d'Etat (21,1%) et confirme son score pour le Grand Conseil (18,2%). A partir de 1995, elle compte un représentant au Conseil d'Etat et devient la troisième force politique du canton, devançant les socialistes et réduisant le rôle des démocrates-chrétiens.

Est-il désormais légitime de parler d'intégration de la Ligue des Tessinois dans la démocratie de concordance, alors que les représentants de cette formation politique se trouvent, entre 1991 et 1995, et entre 1996 et 1998, dans le même groupe parlementaire, au Conseil national, que les Démocrates suisses? En effet, la Ligue des Tessinois débute dans la politique fédérale à l'extrême-droite de l'échiquier politique: elle lance des initiatives politiques en commun, ou du moins se trouve souvent très proche des revendications du Parti des automobilistes ou de l'UDC de Blocher, en particulier sur les questions touchant au rapport à l'Europe. En outre, du moins à ses débuts, la Ligue couple sa participation aux élections avec nombre de manifestations de rue contre un système de partis dénoncé comme bloc de pouvoir opposé aux intérêts du peuple (Rusconi 1994: 161-163). Sans doute, en 1991, pouvait-elle être considérée comme une force antisystème. Est-ce encore vrai aujourd'hui?

A l'origine, son style populiste s'exprime, en termes organisationnels, dans la relation entre élite et base (rapport paternel-autoritaire mis en place par des leaders charismatiques; absence d'un corps intermédiaire ayant des marges d'autonomie réelles), mais aussi au niveau du discours (antithèse peuple - élite politique; critique radicale des partis).¹ Ce qui caractérise principalement le contenu des discours de la Ligue est l'appel aux sentiments régionalistes: ses références symboliques (identité territoriale; valorisation du dialecte, etc.) définissent tout d'abord la Ligue comme un mouvement de défense d'une région périphérique (revendications à Berne; critique de la présence allemande et alémanique au Tessin en termes de défense de l'autonomie culturelle; dénonciation d'une discrimination économique qui toucherait le Tessin face aux régions plus riches de la Suisse alémanique, etc.). S'adaptant de manière spécifique à un système fédéraliste complexe, l'originalité de la Ligue par rapport à d'autres mouvements régionalistes

¹ Malgré ses ambiguïtés, ce concept garde une forte pertinence analytique. Pour un usage propre aux mouvements historiques modernes, cf. Laclau (1981), Mouzelis (1975), Biorcio (1992).

européens (Rokkan et Urwin 1982) tient au fait que la région (canton) n'est pas le seul repère territorial dans son discours. La Ligue exprime aussi une revendication de type localiste qui se traduit en particulier dans la défense des intérêts de la région de Lugano (Bohrer 1993: 47ff.). En troisième lieu, son discours comprend une dimension nationale coïncidant avec celle de la droite nationaliste suisse (refus d'entrer dans l'Union européenne, attitude hostile vis-à-vis des réfugiés, etc.).

Si l'essentiel du style populiste persiste aujourd'hui et maintient la Ligue des Tessinois en marge du système politique, certains aspects concourent aussi, au fil du temps, à infléchir son radicalisme populiste et antisystème et à promouvoir un processus d'intégration dans la démocratie de concordance cantonale. Mon exposé se divisera en deux parties principales: d'une part j'illustrerai comment le système politique joue un rôle d'intégration pour une force politique comme la Ligue; de l'autre je mettrai en relief les caractéristiques principales et l'évolution de l'organisation léguiste et de ses formes de mobilisation. Je conclurai sur quelques traits de la Ligue et du contexte de son action qui freinent actuellement son processus d'intégration.

Face au système politique tessinois

La Ligue des Tessinois s'affirme à partir de 1991 comme un mouvement contestataire, en opposition à tous les partis en place, en antithèse à la "partitocratie" et au clientélisme dominant (Vitali 1986). En même temps, elle accepte le champ électoral comme terrain de lutte privilégié et la possibilité d'accéder à la gestion directe du pouvoir étatique. Dès le départ, elle présente ses propres candidats à la fois lors des élections au Grand Conseil et au Conseil d'Etat. Par la suite, elle ne va pas manquer un seul rendez-vous électoral, qu'il soit fédéral, cantonal ou communal. Très vite, cette formation tessinoise va partager l'un des traits caractéristiques des mouvements autonomistes du nord de l'Italie, notamment la Ligue Nord: leur plus forte capacité de mobilisation politique se développe dans le champ électoral, plus que dans la sphère extra-institutionnelle, se démarquant ainsi des "nouveaux mouvements sociaux" (Diamanti 1993: 15-16). Mais la Ligue Nord marque ses succès électoraux surtout au début des années '90, lorsque les équilibres du système politique italien semblent bouleversés et qu'un nombre important de partis traditionnels sont en train de disparaître, notamment à cause d'une crise de légitimation importante de la classe politique (Diamanti et Lazar 1997).

Toutefois, la situation italienne s'avère bien plus compliquée, quoique, au Tessin, on constate une relative augmentation de la volatilité et de la fragmentation électorales dans les élections cantonales à partir des années '80 (Mazzoleni 1998: 69-70, 94-95). La Ligue des Tessinois se confronte à

un système politique beaucoup plus stable et fondé sur un système de concordance où domine une culture du consensus institutionnel qui peut compter, en Suisse et au Tessin, sur une tradition établie. L'esprit de cohésion, le pragmatisme, la modération de l'attitude des élites politiques ne sont pas spécifiques à la Suisse (Lijphart 1977), mais on peut affirmer qu'ils constituent dans ce pays une véritable "idéologie du consensus" dépassant les limites du système politique lui-même (Papadopoulos 1994: 203ff.). Mais, pour servir de base efficace à une démocratie de concordance, cette culture politique consensuelle doit s'accompagner d'un système électoral et d'une pratique institutionnelle particuliers.

Le canton du Tessin constitue un cas spécifique de démocratie de concordance, notamment en raison de son système électoral. Dans les cantons suisses, l'exécutif est normalement élu par le peuple, ce qui "facilite la représentation des minorités politiques" (Hottinger 1997: 635). Mais c'est le mode de scrutin majoritaire qui est généralement adopté. Suivant l'hypothèse classique de Duverger (1973), le mode de scrutin majoritaire favorise les minorités moins que le scrutin proportionnel, ainsi que le montrent les difficultés rencontrées par le Front national de Le Pen en France avant l'introduction du système proportionnel aux élections européennes et aux législatives (Ignazi 1996: 65-66). Parmi les cantons suisses, le Tessin est avec Zoug le seul à recourir au système proportionnel pour l'élection directe de l'exécutif (loi appliquée pour la première fois en 1892); de plus, depuis 1921, la majorité absolue des voix est requise pour qu'un parti obtienne la majorité des sièges au Conseil d'Etat. Imposé à l'origine par la Confédération pour réduire le haut niveau de violence, notamment physique, qui caractérisait la vie politique tessinoise (Ghiringhelli 1988: 70ff.), ce mode de scrutin permet à toute formation politique émergente atteignant un certain score électoral de participer à l'exécutif. Comme dans les cantons à scrutin majoritaire, une fois le siège conquis, le nouvel entrant doit assumer avec des partenaires obligés une pratique institutionnelle fondée sur des décisions collégiales (Couchepin 1987).

Autre conséquence du système proportionnel tessinois, l'entrée au gouvernement d'une nouvelle force politique totalisant un score électoral égal ou presque aux élections du Conseil d'Etat et à celles du Grand Conseil pousse vers une réduction du poids des partis d'opposition au sein du parlement. L'entrée de la Ligue au gouvernement détermine une rupture par rapport à une longue tradition qui n'acceptait au sein de l'exécutif cantonal que trois familles politiques: les libéraux-radicaux, les démocrates-chrétiens et les socialistes. Il est vrai qu'une augmentation des familles politiques risque de compliquer l'action du gouvernement. Toutefois, il faut souligner que l'opposition parlementaire s'est réduite en 1999 à sept sièges de trois partis

distincts (sur un total de 90 sièges); une si forte limitation des partis n'ayant pas de représentants au Conseil d'Etat ne s'était plus produite depuis 1971.

Ce n'est pas la première fois que le système proportionnel tessinois contribue à l'intégration d'un mouvement important opposé à la politique consensuelle. Cette capacité contribue certainement à ce que, jusqu'à une période très récente, le Tessin soit l'un des cantons suisses dont la composition gouvernementale est la plus stable (Vatter 1998: 9). Au cours du XXe siècle, jusqu'à l'arrivée de la Ligue, la composition partisane du gouvernement cantonal se modifie suite à la montée des partis de gauche: tout d'abord, du Parti socialiste tessinois, qui va élire un de ses représentants au gouvernement cantonal à partir de 1921 (après quoi la composition gouvernementale reste inchangée jusqu'en 1987); ensuite, du Parti socialiste autonome (PSA), formation d'extrême-gauche née dans la mouvance de 1968. En 1987, ce parti atteint 10,1% des suffrages, ce qui permet à son représentant de participer au Conseil d'Etat. En effet, entre 1921 et 1987, l'exécutif cantonal se compose de deux représentants du Parti libéral-radical, deux démocrates-chrétiens et un socialiste. Par la suite, des changements successifs se produisent: en avril 1987, un représentant démocrate-chrétien fait les frais de l'entrée du socialiste PSA; le siège ne sera regagné qu'en 1991. En 1991, le Conseiller d'Etat socialiste élu n'appartient plus au Parti socialiste traditionnel, mais au PSA. Ce succès anticipe de trois ans l'unification des deux partis socialistes au nom d'un réformisme social-démocrate qui accepte pour l'essentiel la culture et la pratique de la démocratie de concorde (Macaluso 1997: 437ff.).

Certes, il ne faut pas non plus surestimer le rôle du système électoral. Si la volonté de la Ligue des Tessinois d'accéder au gouvernement cantonal se manifeste lors de sa première participation électorale, en ce qui concerne le PSA, ce n'est que dix ans après sa fondation, soit en 1979, qu'il présente des candidats aux élections au Conseil d'Etat. Le processus d'intégration du PSA dans le système politique s'étend sur presque deux décennies, au cours desquelles on assiste à une forte diminution du rôle du militantisme extra-institutionnel. Tributaire d'une culture politique issue des mouvements sociaux de '68, le PSA se caractérise longtemps par une ambiguïté entre "refus idéologique et compatibilité systémique" (Macaluso 1997: 232), qui se résout dans la pratique lors de son entrée au gouvernement.

La capacité intégratrice du système électoral et des contraintes institutionnelles qui régissent une démocratie de concorde ne peut qu'influencer la dynamique du système de partis, c'est-à-dire l'équilibre entre les partis en présence, et son attitude vis-à-vis d'une force politique émergente (Sartori 1976). En principe, le mode de scrutin proportionnel augmente le risque pour les partis existants de se retrouver devant le fait accompli: la prise, par une force nouvelle, d'une place importante dans le

système de partis. Mais, au Tessin, ce cas de figure ne s'était jamais présenté avant les années '90. En effet, au cours de ce siècle, la Ligue est la première force politique tessinoise à atteindre un aussi important succès dans un si court laps de temps.

Relevons que, dans le contexte tessinois, la Ligue n'est pas considérée comme un parti d'extrême-droite. De plus, l'image de parti populiste que la Ligue possède au niveau national n'est pas partagée au niveau cantonal, où d'ailleurs l'UDC reste très minoritaire. Le concept même de "populiste" occupe une place mineure dans le débat politique et médiatique du canton, sauf peut-être à l'époque de la formation du mouvement léguiste (De Lauretis et Giussani 1992: 189ff.). L'enquête Select réalisée pour les élections fédérales de 1995 montre que les électeurs de la Ligue se placent en général plus à droite que les électeurs tessinois du PLRT (le Parti libéral-radical tessinois) et du PPD (les démocrates-chrétiens), mais moins à droite, en comparaison nationale, que les électeurs de l'UDC du canton de Zurich ou du canton de Lucerne (Klöti 1998: 64-67). Elle révèle aussi que les Tessinois interrogés sont plus nombreux à considérer la Ligue que les Verts comme un parti de gauche. Ce résultat nous fournit un indice intéressant quant à l'origine politique multiple de l'électorat de la Ligue et aux effets produits par l'ambiguïté du discours léguiste.

Comment réagissent les autres principales forces politiques cantonales face au défi représenté par la Ligue? Si l'hypothèse de la récupération des revendications par les partis bourgeois dans le but de limiter sa réussite paraît assez crédible (Altermatt et Kriesi 1995: 129ff.; Saint-Ouen 1986), il est également vrai que, jusqu'à aujourd'hui, aucune alliance formelle entre la Ligue et les autres forces gouvernementales n'a été signée au niveau cantonal. De plus, le PPD, deuxième parti cantonal, a officiellement opté jusqu'à ce jour pour une position de fermeture vis-à-vis de la Ligue et de ses candidats. Il en va de même pour le Parti socialiste.

Toutefois, les propos d'une aile du PLRT, principal parti tessinois, montrent tout de même des affinités avec la Ligue et une volonté de la concurrencer sur son terrain. A partir de l'automne 1991, suite aux succès de la Ligue aux élections nationales, le PLRT témoigne d'une volonté de dialogue. Par exemple, lors de la réunion du Comité cantonal du 14 novembre 1991, la majorité des délégués acceptent la proposition du président du Parti d'une première rencontre entre la direction du Parti et la Ligue des Tessinois. "Je crois qu'il faut faire un pas en direction de la Ligue, au moins pour vérifier s'il est vrai que ses dirigeants se sentent au gouvernement, malgré l'absence de Conseillers d'Etat" affirme le président du PLRT.²

² "Il partito liberale apre alla Lega", *Corriere del Ticino* 15 novembre 1991.

Ce rapprochement est graduel, partiellement contradictoire, et ne va pas sans susciter de fortes résistances internes au sein du PLRT, qui perdurent en particulier auprès de l'aile radicale historiquement concentrée dans les régions du nord du canton. La question en jeu est surtout celle des intérêts politiques spécifiques au courant libéral luganais qui s'identifie au premier pôle économique tessinois, tout en étant historiquement minoritaire dans le PLRT (Arigoni et Urio 1986). Née au sein de l'agglomération de Lugano, région la plus peuplée du canton, la Ligue risque de remettre en cause l'hégémonie historique des libéraux dans cette région. En même temps, la présence d'un mouvement qui se propose de défendre la place financière luganaise, qui prône donc l'exigence d'un leadership politique plus important pour le premier pôle économique cantonal, peut répondre à des intérêts partagés par les libéraux. C'est donc à la fois une alliance en puissance et une compétition autour des thèmes du libéralisme économique et des intérêts de la capitale économique qui se dessinent.

Du point de vue du rapport d'affinité entre la Ligue et le PLRT, les élections cantonales de 1995 peuvent être considérées comme un tournant. Lors de cette campagne électorale, le PLRT connaît des divisions internes qui s'expriment dans le profil des candidats au Conseil d'Etat. Le courant radical propose des candidats nettement critiques vis-à-vis de la Ligue (Giorgio Pellanda et Jacques Ducry), qui ne seront pas élus. Par contre, le courant libéral luganais, qui s'exprime à travers le journal "Gazzetta Ticinese", joue avec la candidature de Marina Masoni, issue d'une des plus importantes familles libérales luganaises (son père, ex-conseiller aux Etats, en est probablement le représentant le plus éminent), une carte qui se révèle gagnante face au défi représenté par la Ligue. Rappelons que le président de la Ligue, Bignasca, reste, même après la constitution de son mouvement politique, le principal actionnaire de *Gazzetta Ticinese*, dont le directeur fut Flavio Maspoli dans les années '80 (Bohrer 1993: 27).

Ainsi, Marina Masoni a pu reprendre à son compte une partie des thèmes véhiculés par la Ligue tout en nuancant leur caractère antisystème et populiste. Le programme de la Ligue continue à se différencier de celui du libéralisme économique classique, parce qu'il sollicite entre autre une intervention ciblée de l'Etat dans l'économie et un renforcement de l'aide sociale (en particulier pour les retraités), en reprenant ainsi des revendications traditionnelles de la gauche.³ En même temps, dès ses origines, la Ligue des Tessinois a fait siennes une série de revendications du libéralisme économique, comme par exemple l'idée d'une diminution des impôts pour les entreprises (Mazzoleni 1995: 259-260). Par conséquent, le courant libéral luganais se

³ Pour une version récente du programme électoral de la Ligue, cf. *Il Mattino della Domenica. Speciale elezioni*, 15 avril 1999.

trouve en bonne posture pour faire face à ce défi. Protagoniste en 1995 d'une campagne électorale très personnalisée, Marina Masoni se présente à son électorat potentiel comme la représentante d'un libéralisme économique ouvertement déclaré, qui se différencie à certains égards aussi du programme officiel de son parti: "Mon propos: rendre le Tessin plus attractif pour celui qui possède une entreprise et crée des postes de travail. Donc: moins d'impôts, moins d'obstacles bureaucratiques, stop à l'augmentation des charges sociales, plus de flexibilité".⁴

Ces propos contribuent à la légitimation de la Ligue dans le système politique, et ce phénomène se trouve confirmé et renforcé par le comportement des électeurs. Si, d'une part, les démocrates-chrétiens et les socialistes sont les plus pénalisés par les succès électoraux de la Ligue, de l'autre le calcul des indices d'affinité pour l'ensemble des partis (Burger 1987) montre un rapprochement important entre les électorats libéral-radical et léguiste.⁵ En 1999, la plus forte proportion de voix de panachage distribuées par l'électorat libéral-radical se concentre sur les candidats léguistes; l'inverse se produit aussi: les voix de panachage de l'électorat léguiste renforcent avant tout les candidats libéraux-radicaux, notamment Marina Masoni. Les candidats libéraux-radicaux fournissent non seulement un appui important à l'ensemble des candidats de la Ligue, mais ils contribuent aussi à renforcer l'un des deux candidats, soit le représentant de l'aile "gestionnaire", plus compatible avec les exigences du fonctionnement d'une démocratie de concordance. Lors des élections au Conseil d'Etat de 1995, une compétition interne à la Ligue émerge entre Flavio Maspoli et Marco Borradori; c'est le deuxième qui bénéficie le plus des voix libérales-radicales. Le candidat officiel, Flavio Maspoli, est l'un des deux leaders fondateurs du mouvement; quoique conseiller national, il ne correspond pas à l'image de l'homme politique pragmatique. Borradori, candidat plus respectable, est déjà élu avec les voix des électeurs léguistes, mais le résultat du panachage renforce considérablement son image et son poids dans le système politique. En terme de suffrages internes, la distance entre les deux candidats léguistes est de 855 voix, tandis qu'en termes de panachage, la différence se fixe à 5'667 voix. Dans un système électoral proportionnel où l'élection de

⁴ Voir par exemple, *Il Corriere del Ticino*, 30 février 1995. Lors du Congrès cantonal du PLRT du 28 janvier 1995, Masoni réclame l'introduction dans le programme électoral d'une exigence de réduction des impôts à réaliser au cours de la nouvelle législature. La majorité des délégués réfutent ce propos puisqu'ils considèrent la limitation de la charge fiscale comme un objectif de moyen terme seulement. Cfr. *L'Opinione liberale. Settimanale del Partito liberale-radical ticinese* 5, 2 février 1995: 7.

⁵ Pour les détails concernant le calcul de l'indice d'affinité, sur la base de l'échange des voix de panachage, cf. Burger 1987: 78-85.

l'exécutif est directe et où, par conséquent, même un parti défendant un programme révolutionnaire pourrait *a priori* faire partie du gouvernement et bouleverser le modèle traditionnel de consensus, le mécanisme du panachage peut jouer un "rôle de compensation" afin de rendre possible l'élection du candidat le plus pragmatique. Ce qui s'est produit en 1995 va dans cette direction.

Les élections cantonales d'avril 1999 confirment ces tendances. Maspoli n'est plus candidat au Conseil d'Etat et Borradori est brillamment réélu, avec le score personnel le plus élevé, en absolu, parmi les candidats des listes en concurrence. L'électorat libéral-radical est à nouveau son plus important *supporter* externe. D'autre part, l'électorat léguiste continue à appuyer avec une force égale les candidats libéraux-radicaux, Marina Masoni en premier lieu.

Organisation et formes d'action

Dans son interaction avec le système politique (dans ses différentes articulations), la Ligue a évolué vers une intégration partielle dans la démocratie de concordance. Cette intégration peut être vérifiée au niveau des formes d'action et de l'organisation.

En ce qui concerne les formes d'action, ce n'est que graduellement (et de façon certes non linéaire) que la dimension électorale et institutionnelle prend une place décisive dans la politique de la Ligue. Mais au fur et à mesure que le succès électoral se consolide, on assiste à une réduction des mobilisations non électorales. Après les manifestations de rue des premières années (De Lauretis et Giussani 1992: 98-102), et surtout à partir de 1992-93, la Ligue des Tessinois s'est toujours plus limitée à une mobilisation en vue des élections (cantonales, fédérales, communales, des juges d'appel cantonaux). Son usage des instruments de la démocratie directe (pétitions, référendum, initiatives) va également en décroissant.

Du point de vue organisationnel, les caractéristiques originaires de la Ligue se relativisent. En effet, à ses origines, la Ligue des Tessinois partage avec des mouvements populistes analogues le modèle d'organisation de type charismatique décrit par Max Weber (Panebianco 1982: 263ff.). Ce modèle se retrouve sous une forme nuancée au sein de la Ligue des Tessinois avec l'arrivée d'un personnel politique gestionnaire qui participe, dans une mesure plus ou moins grande, de la pratique et de la culture consensuelle. Cette arrivée réduit *de facto* le rôle politique du leader fondateur et produit un effet d'institutionnalisation. La faiblesse ou la force de cette dernière dépend à la fois de son degré d'autonomie vis-à-vis de l'environnement (délimitation des frontières organisationnelles) et de sa cohérence structurelle interne, avec une autonomie plus ou moins importante

des sous-unités (i.e. sections territoriales). En ce sens, plus les limites de l'organisation sont claires et la cohérence structurelle interne forte, plus l'institutionnalisation s'accroît. Ce qui signifie aussi que, tant qu'un leader charismatique joue un rôle crucial, l'organisation entre difficilement dans une phase de consolidation institutionnelle. Le propre d'une organisation de type charismatique est sa faible institutionnalisation: traits bureaucratiques peu accentués, forte centralisation de l'autorité, identité de parti antiparti (Panebianco 1982: 269; Schedler 1996). En ce sens, malgré un organigramme formel instituant une assemblée générale qui devrait décider chaque année de la nomination d'un président, lors de la constitution de l'association politique, Giuliano Bignasca est nommé "président à vie", statut jamais remis en cause jusqu'ici (De Lauretis et Giussani 1992: 237-240).

Toutefois, ces caractéristiques propres aux partis charismatiques peuvent difficilement se maintenir à long terme (Panebianco 1982: 104-134, 267-270), surtout si, décidant de participer régulièrement à la compétition électorale, la formation doit s'adapter aux contraintes institutionnelles qui poussent vers des formes de routinisation et vers la création d'un personnel spécialisé apte à assumer cette tâche. A partir de 1992 et surtout 1995, on assiste à l'émergence d'une aile gestionnaire au sein de la Ligue. Cette aile s'exprime tout d'abord au travers de la figure de Flavio Maspoli (conseiller national dès octobre 1991), qui tente de limiter l'exubérance de Giuliano Bignasca, particulièrement méfiant vis-à-vis des risques présentés par les mécanismes propres à la politique de concordance (Mazzoleni 1995: 256-257). Bignasca montre aussi sa méfiance envers le système politique – sachant que les possibilités offertes par le système électoral sont à double tranchant – par une participation très limitée et ciblée aux compétitions électorales. Il ne sera jamais candidat au Grand Conseil et, chaque fois qu'il se présente aux élections du Conseil d'Etat (en 1995 et en 1999) il ne le fait pas en tant que chef de liste.

Toutefois, le succès électoral de la Ligue et surtout celui de Borradori contribue fortement au changement des rapports de force à l'intérieur de la formation. Ce changement est décisif du point de vue du processus d'intégration de la Ligue dans la démocratie de concordance, mais aussi de celui du développement d'intérêts spécifiques aux élus, notamment en termes de rétributions symboliques (Gaxie 1997; Gaxie 1996: 100ff.). L'élection du premier conseiller d'Etat léguiste Marco Borradori relativise le poids de l'aile la plus radicale et populiste, incarnée, malgré leurs divergences, par les deux fondateurs du mouvement, Giuliano Bignasca et Flavio Maspoli. Si ceux-ci ont des origines extérieures au système politique – Maspoli est un ancien enseignant et journaliste, Bignasca est entrepreneur et éditeur –, Marco Borradori se caractérise par une trajectoire politique plus classique. Il peut en effet compter sur une expérience politique préalable à

la fondation de la Ligue: avant d'être élu au Conseil national (1991), à la municipalité de Lugano (1992) et au Conseil d'Etat (1995 et 1999) en tant que représentant de la Ligue, il avait déjà représenté le PLRT à l'exécutif communal de Lugano.

L'émergence de ce leader cantonal modéré va de pair avec la formation d'un personnel politique intermédiaire, élu dans les institutions locales et au législatif cantonal, partiellement étranger aux formes d'action radicales, non institutionnelles, des fondateurs. Cette émergence n'implique pas l'établissement d'une structure de cadres au sein de l'organisation partisane, mais d'un personnel politique qui fonctionne comme groupe de pression externe-interne (avec une action qui s'exerce surtout depuis les institutions) et contribue à déplacer graduellement les rapports de force à l'intérieur du parti, ainsi qu'à modifier partiellement son image vis-à-vis de l'extérieur. Dans ce cas aussi, on peut affirmer que lorsqu'une force politique ne dispose pas d'un fonctionariat stable, la force de disciplinarisation exercée sur les députés diminue en faveur de l'influence produite par la socialisation et par les enjeux propres aux institutions représentatives (Geser 1994: 218). La présence au sein de la Ligue de ce personnel politique intermédiaire plus expérimenté, qui se charge notamment des tâches gestionnaires, prend de l'importance déjà à partir des élections communales de 1992. La Ligue participe désormais au pouvoir législatif et exécutif dans 69 des 245 communes du canton, du reste les plus peuplées. Au niveau du législatif cantonal, on constate que les douze élus de 1991 n'avaient jusque-là exercé de fonction politique dans aucune institution politique; par contre, en 1995, selon une enquête réalisée par l'Office de Statistique du canton du Tessin sur la base d'un questionnaire envoyé aux candidats, treize sur seize élus au Grand Conseil pouvaient compter sur une expérience politique préalable.⁶ Parmi ces treize, dix occupaient un siège local (Conseil communal et/ou municipalité), deux étaient parlementaires depuis 1991. La députation léguiste élue en 1995 bénéficiait donc d'une proportion d'élus expérimentés (81,2%) à peine moins élevée que celle d'un parti traditionnel comme le PLRT (83,3%). Quant à la composition des listes, la proportion des candidats politiquement expérimentés est très forte et proche de celle des autres principaux partis cantonaux. Aussi, depuis 1995, l'action des députés léguistes au parlement cantonal est sans doute accrue par rapport à la période 1991-1995 (Knuesel et Hottinger 1994: 15). Le processus de consolidation d'un per-

⁶ L'objectif principal de cette enquête était de définir le profil des candidats et des élus lors des élections cantonales de 1995 essentiellement sur la base de variables socio-démographiques et de quelques éléments faisant appel à l'expérience politique accumulée (Mazzoleni 1998: 9-38).

sonnel léguiste sur le plan cantonal s'est poursuivi en avril 1999, onze parmi les seize députés ainsi que le conseiller d'Etat sortants ayant été réélus.

Limites du processus d'intégration

En dépit du rôle joué par les éléments que je viens d'indiquer, le processus d'intégration de la Ligue des Tessinois dans la démocratie de concordance n'est pas achevé. Surtout, cette tendance ne doit pas cacher qu'il s'agit encore d'une formation dont certaines caractéristiques restent déviantes par rapport au système de concordance. On peut relever qu'il subsiste, aussi bien dans l'action que dans l'organisation de la Ligue, des éléments qui limitent son intégration.

La montée d'une aile gestionnaire n'a pas modifié la structure fondamentale du pouvoir au sein de la Ligue. Autrement dit, l'émergence d'un personnel politique mieux socialisé aux mécanismes de la politique consensuelle n'a pas abouti à la remise en cause d'un organigramme qui prive le personnel intermédiaire de pouvoir réel. Cette formation n'a pas perdu sa connotation charismatique, même si celle-ci s'est relativisée au cours du temps. Le président Bignasca peut continuer à agir selon une ligne de rupture, bénéficiant de son mandat de président "à vie". Ce qui contribue surtout à freiner l'institutionnalisation de l'organisation, c'est le rôle crucial de *Il Mattino della Domenica*, qui constitue l'instrument principal de communication de la Ligue, sans en être officiellement l'organe. Emanation directe de son directeur et propriétaire – Bignasca –, cet hebdomadaire dominical mène toujours des campagnes politiques contre les "gaspillages" de l'administration publique, contre l'appauvrissement des Tessinois, contre la présence des réfugiés, fait appel aux "gens", au "peuple" comme instance ultime de décision, joue sur le dialecte tessinois comme symbole identitaire, pratique l'attaque personnelle des adversaires politiques (ce qui lui a valu plusieurs plaintes pénales). Certes, la dimension contestataire et populiste se couple avec une relativisation des attaques contre l'*establishment* politique. Aussi, malgré les menaces ponctuelles du président de ramener la Ligue dans le camp de l'opposition, une forme de cohabitation s'est de fait réalisée jusqu'à présent: à l'autonomie d'action du président du parti et de son hebdomadaire correspond une marge de manœuvre importante pour le Conseiller d'Etat, qui peut jouer son rôle de façon pragmatique et prendre ses distances d'avec les déclarations les plus extrêmes de Bignasca. La Ligue des Tessinois est donc capable d'utiliser en sa faveur une caractéristique du système directorial suisse. Le fonctionnement de ce dernier (processus de décisions collégial avec des partenaires obligés) rend d'une part tendanciellement minimale le contrôle des formations politiques sur leurs représentants dans les exécutifs cantonaux ou fédéraux (Hottinger 1997) et crée d'autre part les

conditions de possibilité pour ces formations de conserver une image de parti de protestation sans pour autant renoncer à une partie du pouvoir gouvernemental. Ce qui ne veut pas dire que, dans le cas qui nous occupe, l'équilibre entre les deux leaders léguistes élimine la zone d'incertitude importante d'une vie organisationnelle dépendant du rôle direct du président.

D'autre part, un certain degré d'institutionnalisation d'une force politique n'implique pas nécessairement une adhésion à la culture dominante dans le système politique, notamment dans une démocratie de concordance. Une autonomie accrue du système par rapport à son environnement conduit à un renforcement de l'institutionnalisation, mais peut aussi créer une distanciation durable vis-à-vis de la culture et du style dominants. Cette distanciation peut trouver un fondement dans certaines caractéristiques du personnel politique intermédiaire de la Ligue. L'enquête mentionnée plus haut révèle le taux élevé de candidats et d'élus léguistes au Grand Conseil en 1995 bénéficiant d'une expérience politique locale (Mazzoleni 1998). Cependant, la Ligue continue à se démarquer par une présence nettement inférieure de candidats et d'élus au bénéfice d'une formation universitaire, par une appartenance réduite à des associations d'intérêt, par une plus forte proportion de retraités et par un faible pourcentage d'incorporés dans l'armée. Une bonne partie du personnel politique léguiste doit son entrée et son ascension en politique bien plus à l'existence et au succès de cette formation qu'à des ressources personnelles, ce qui peut contribuer à développer des formes d'identification à l'organisation plus fortes. Ces traits se retrouvent dans les pays occidentaux surtout auprès des partis de masse socialistes et communistes (Gaxie 1996: 79ff.). En tout cas, sur le plan socio-professionnel au moins, le personnel de la Ligue présente des analogies avec la députation cantonale de l'ancien Parti socialiste tessinois (Urio et Arigoni 1978: 136).

Le caractère ambivalent de la Ligue lui permet d'établir facilement des alliances avec des forces politiques non homogènes. Si, d'une part, une alliance latente (alliance-compétition) avec la première force tessinoise de centre-droite se dessine, de l'autre la Ligue établit des alliances formelles, parlementaires et électorales, avec la droite nationaliste. Pour l'instant, il faut écarter l'hypothèse d'une alliance forte et organique entre la Ligue des Tessinois et la droite nationaliste d'Outre-Gothard, en particulier en raison du caractère de mouvement de défense régionaliste de la Ligue. Toutefois, le représentant de cette dernière au Conseil national est à nouveau membre (après l'avoir été entre 1991 et 1995) de la fraction parlementaire constituée avec les Démocrates suisses entre décembre 1996 et décembre 1998. Pourrait-on alors imaginer un mouvement régionaliste intégré dans la démocratie de concordance cantonale qui continuerait à jouer un rôle antisystème au niveau fédéral? A l'heure actuelle, cette issue n'est guère probable, notamment parce que des rapports avec la droite nationaliste se nouent non seule-

ment au niveau national, mais aussi sur le plan cantonal. Même s'il ne s'agit que d'une alliance de type électoral, il convient de noter que la Ligue a passé, lors des élections au Conseil d'Etat de 1999, un accord avec la petite section de l'UDC (2,8 % et trois représentants au Grand Conseil), laquelle campe sur des positions officiellement blocheriennes depuis 1998.

D'autres éléments, notamment la nature du système de partis et l'impact de la crise sociale et culturelle actuelle, produisent des conditions qui ne sont pas en elles-mêmes favorables à une intégration ultérieure de la Ligue dans la démocratie de concordance tessinoise. En ce qui concerne le système de partis, il faut remarquer que, pour l'instant, nul autre mouvement ou parti politique tessinois n'est en mesure d'occuper ou de concurrencer sérieusement l'espace de contestation radicale occupé par la Ligue. Le PSA a joué ce rôle jusqu'en 1987. On observe une tendance similaire dans les années '80 et '90 – période d'importantes transformations socio-économiques – dans plusieurs démocraties occidentales: un système de partis caractérisé par une cohabitation gouvernementale durable entre des partis socialistes et des partis bourgeois (c'est le cas de la France, de l'Autriche et de la Suisse) tend à réduire les distances entre les partis impliqués en direction du centre et à ouvrir des marges d'action aux "extrémités", créant une situation dont peuvent profiter des mouvements populistes émergents (Kitschelt et McGann 1995: 47ff.; Perrineau 1998: 39). Cet aspect intervient en tant que condition d'émergence et de succès de la Ligue des Tessinois, et son influence persiste encore aujourd'hui.

L'existence d'un état de crise latent peut être une ressource importante de mobilisation pour des mouvements populistes (Saint-Ouen 1986; Laclau 1981: 93) – ressource dont la Ligue des Tessinois ne manque pas de se servir. Dans son discours, le thème du rapport entre les incertitudes identitaires tessinoises et les profonds changements socio-économiques en cours est sans doute central. Ce n'est donc pas un hasard si l'essor et surtout le succès de la Ligue coïncide avec une période de crise économique importante pour le Tessin, avec tout ce qu'elle implique en termes de désécurisation et de déséquilibres entre centre et périphérie (cf. Toppi 1998: 658ff.). Or, sur la base de Select 95 et des résultats d'un sondage Vox réalisé en automne 1998 (Longchamp et Bieri 1998), on observe que le chômage est perçu comme le problème majeur par les Suisses, et avant tout par les Tessinois, qui se placent, surtout en 1998, bien au-dessus de la moyenne nationale (1995: + 2%; 1998: + 24%). Une autre enquête, réalisée en décembre 1994 dans le cadre d'une recherche sur les clivages linguistiques en Suisse, montre que les Tessinois se montrent plus sensibles à un renforcement de l'aide aux régions économiquement faibles et manifestent un sentiment d'appartenance plus prononcé envers leur propre canton que les Romands et les Alémaniques interrogés (Kriesi et al. 1996: 53-61).

Références bibliographiques

- ALTERMATT, Urs et al. (1994). *Rechte und Linke Fundamentalposition. Studien zur Schweizerpolitik, 1965-1990*. Basel: Helbing & Lichtenhahn.
- ALTERMATT, Urs et Hanspeter KRIESI (éds.) (1995). *L'extrême droite en Suisse. Organisation et radicalisation au cours des années quatre-vingt et quatre-vingt-dix*. Fribourg: Editions Universitaires.
- ARIGONI, Gabriella et Paolo URIO (1986). "Aspects de la régionalisation du Parti Libéral-Radical du Tessin", *Annuaire suisse de science politique* 26: 107-118.
- BIANCHI, Roberto (1989). *Il Ticino politico contemporaneo. 1921-1975*. Locarno: Dadò.
- BIORCIO, Roberto (1992). "Il populismo della Lega Nord", *Democrazia e diritto* 2: 239-256.
- BOHRER, Gabriele (1993). *Enquête sur les dimensions du populisme à travers l'analyse de la Lega dei Ticinesi*. Lausanne: Mémoire de maîtrise, Dépt. de science politique, Université de Lausanne.
- BURGER, Rudolf (1987). "Disziplinierte Wähler und attraktive Kandidaten, Panaschierprofiteure und Parteiäffinitäten bei den Stadtratswahlen in Thun 1986 und den Grossratswahlen in Basel 1984: Konzepte zur Analyse des Panaschierstimmentausches bei Proporz wahlen", *Annuaire suisse de science politique* 27: 73-103.
- COUCHEPIN, François (1987). "Coordination des actes d'un Gouvernement collégial", *Pouvoirs* 43: 65-72.
- DE LAURETIS, Michele et Bruno GIUSSANI (1992). *La Lega dei Ticinesi. Indagine sul fenomeno che ha sconvolto il Ticino politico*. Locarno: Dadò.
- DIAMANTI, Ilvo (1993). *La Lega. Geografia, storia e sociologia di un soggetto politico*. Roma: Donzelli.
- DIAMANTI, Ilvo et Marc LAZAR (1997). *Politique à l'italienne*. Paris: PUF.
- DUVERGER, Maurice (1973). *Les partis politiques*. Paris: Colin.
- GAXIE, Daniel (1977). "Economie des partis et rétributions du militantisme", *Revue française de science politique* 27(1): 123-154.
- GAXIE, Daniel (1996). *La démocratie représentative*. Paris: Montchrestien.
- GESER, Hans (1994). "Innerparteiliche Einflussverhältnisse", in Hans GESER et al. (Hrsg.). *Die Schweizer Lokalparteien*. Zurich: Seismo, S. 61-76.
- GHIRINGHELLI, Andrea (1988). *Il Ticino della transizione. 1899-1922. Verso l'affermazione del multipartitismo e dei requisiti della democrazia consociativa*. Locarno: Dadò.
- HOTTINGER, Julian Thomas (1997). "La Suisse, une démocratie consociative ou de concorde?", *Revue Internationale de Politique Comparée* 4(3): 625-638.
- IGNAZI, Piero (1996). "Un nouvel acteur politique", in Nonna MAYER et Pascal PERRINEAU (éds.). *Le Front national à découvert*. Paris: Presses de la Fondation nationale des Sciences Politiques, pp. 63-80.
- KITSCHOLT, Herbert and Antony J. McGANN (1995). *The Radical Right in Western Europe*. Ann Arbor, MI: University of Michigan Press.
- KLÖTI, Ulrich (1998). "Kantonale Parteiensysteme. Bedeutung des kantonalen Kontexts für die Positionierung der Partei", in Hanspeter KRIESI, Wolf LINDER und Ulrich KLÖTI (Hrsg.). *Schweizer Wahlen 1995*. Bern: Haupt, S. 45-72.
- KNUESEL, René and Julian Thomas HOTTINGER, (1994). *Regionalist Movement and Parties in Switzerland: A Study Case on the 'Lega dei Ticinesi'*. Lausanne: IDHEAP. (Cahiers de l'IDHEAP).

-
- KRIESI, Hanspeter et al. (1996). *Le clivage linguistique. Problème de compréhension entre les communautés linguistiques en Suisse*. Berne: Office fédéral de la Statistique.
- LACLAU, Ernesto (1981). "Vers une théorie du populisme", *Civilisations* 31: 53-119.
- LIJPHART, Arend (1977). *Democracy in Plural Societies*, New Haven, CT: Yale University Press.
- LONGCHAMP, Claude und Urs BIERI (1998). *Kein starres Parteidenken mehr. Bericht des GfS-Forschungsinstituts zur 1. Welle der Wahlvorbefragungen*. Internet Dokument <http://www.polittrends.ch/wahlen/wahlbarometer/welle1.html>.
- MACALUSO, Pompeo (1997). *Storia del Partito Socialista Autonomo. Cultura politica, strategie, strutture*. Locarno: Dadò.
- MAZZOLENI, Oscar (1995). "Identità e modernizzazione. Una Lega nella Svizzera italiana", in Aldo BONOMI et Pier Paolo POGGIO (éds.). *Ethnos e demos. Dal leghismo al neopopulismo*. Milano: Mimesis, pp. 255-274.
- MAZZOLENI, Oscar (1998). *Elezioni cantonali 1995*. Bellinzona: Ufficio di statistica.
- MOUZELIS, Nicos (1975). "On the Concept of Populism: Populism and Clientelist Modes of Incorporation in Semiperipheral Polities", *Politics and Society* 3: 329-348.
- PANEBIANCO, Angelo (1982). *Modelli di partito. Organizzazione e potere nei partiti politici*. Bologna: Il Mulino.
- PAPADOPOULOS, Yannis (1994). "Conflit et consensus dans le système de partis et la société", in Yannis PAPADOPOULOS (éd.). *Elites politiques et peuple en Suisse. Analyse des votations fédérales: 1970-1987*. Lausanne: Réalités sociales.
- PERRINEAU, Pascal (1998). "L'exception française", *Pouvoirs* 87: 35-42.
- ROKKAN, Stein and Derek W. URWIN (eds.) (1982). *The Politics of Territorial Identity. Studies in European Regionalism*. Beverly Hills, CA: Sage.
- RUSCONI, Giuseppe, "La Lega dei Ticinesi: Gegen die Tessiner «Partitokratie»", in Urs ALTERMATT et al. (1994). *Rechte und Linke Fundamentalposition. Studien zur Schweizerpolitik. 1965-1990*, Basel: Helbing & Lichtenhahn, S. 154-173.
- SAINT-OUEN, François (1986). "Vers une remontée du national-populisme en Suisse? Le cas des vigilants genevois", *Annuaire suisse de science politique* 26: 211-224.
- SARTORI, Giovanni (1976). *Parties and Party System. A Framework of Analysis*, Cambridge: Cambridge University Press.
- SCHEDLER, Andreas (1996). "Anti-political-Establishment Parties", *Party Politics* 2(3): 291-312.
- TOPPI, Silvano (1998). "L'economia: l'età delle incertezze (1975-1990)", in Raffaello CESCHI (éd.). *Storia del Cantone Ticino. Il Novecento*. Bellinzona: Stato del Cantone Ticino, pp. 641-670.
- URIO, Paolo et Gabriella ARIGONI (1978). "Quelques éléments pour une étude du système politique du Canton du Tessin", *Annuaire suisse de science politique* 121-148.
- VATTER, Adrian (1998). "Konstanz und Konkordanz. Die Stabilität kantonaler Regierungen im Vergleich", *Revue suisse de science politique* 4(1): 1-21.
- VITALI, Rocco (1997). "Politique locale et clientélisme: analyse du cas tessinois", *Revue suisse de science politique* 3: 47-68.
-

Die Lega dei Ticinesi: hin zur Integration?

Ziel des vorliegenden Beitrages ist es, den Integrationsprozess der Lega dei Ticinesi in die Tessiner Konkordanzdemokratie aufzuzeigen. Man kann den Integrationsprozess dieser populistischen Bewegung auf verschiedenen Ebenen beschreiben: bezüglich ihrer Organisationsstruktur, ihrer Handlungsform, ihrer Teilnahme am politische System sowie bezüglich ihres Verhältnisses zu der wichtigsten Kantonspartei. Neben dem ursprünglichen, radikalen Kern hat sich innerhalb der Lega ein pragmatischer Flügel entwickelt. Dieser Integrationsprozess hat jedoch seine Grenzen: Erstens räumt die Parteistruktur dem Präsidenten der Lega immer noch einen ungewöhnlich grossen Handlungsspielraum ein; zweitens spielt die Koalitionsregierung eine eigenartige Rolle; drittens bestehen noch Verunsicherungen, die durch die Perzeption der wirtschaftlichen Krise des Kantons bedingt werden.

The Lega dei Ticinesi: Towards Integration?

The object of this paper is to account for the process of integration of the Lega dei Ticinesi into the system of concordant democracy in the canton of Ticino. The integration of this populist movement manifests itself at the organizational level, in terms of forms of action, but also at the level of participation in the party system and the relations this movement has established with the most important party of the canton. Thus, within the League a pragmatic wing has developed alongside the original and more radical wing. However, this process of integration is limited by a party structure which continues to leave a wide margin of action to the League's president, by the role played by the government coalition and by uncertainties concerning the perception of the economic crisis in the canton.

Oscar MAZZOLENI, Observatoire de la vie politique, Office cantonal de la statistique, via S. Franscini 32, CH-6501 Bellinzona; E-Mail: o.mazzoleni@ti.ch.

Paper submitted on 1 March 1999; accepted for publication on 22 June 1999.